

MAYA ZINE

n°29 Décembre 2013

Périodique trimestriel
de Miel Maya Honing asbl

BELGIQUE-
BELGIE
P.P.
4099 LIEGE X
9/2579

Bureau de dépôt 4099 Liège X
n°agrégation P302363

DOSSIER

QUELS SYSTÈMES DE CRÉDIT POUR LES ORGANISATIONS APICOLES ?

pp.5-8



CARNET DE ROUTE
Humble devant les abeilles p.3

ÉDUCATION
Créer des partenariats en
Belgique aussi. p.4

COMMERCE ÉQUITABLE
Campagne SOS faim « on ne joue
pas avec la nourriture ». p.9

NOUVELLES & AGENDA p.10

D'ICI, DE LÀ
Diminution du budget
de la coopération p.11

ÉDITORIAL

Quel paradoxe! En juin 2013, 245 milliards d'Euros dormaient sur les comptes d'épargne en Belgique, avec un taux annuel de base de 0,5%... Au Guatemala et au Honduras, un paysan qui veut investir dans sa parcelle de café ou dans ses ruches sera heureux d'obtenir un prêt bancaire à un taux annuel de 30%... Les spéculateurs, eux, savent où placer leur argent : en quinze ans, la part de la spéculation sur les marchés à terme des produits agricoles est passée de 12% à 61%... Décidément, la Terre ne tourne pas juste...

Benoît Olivier



L'organisation Maya, c'est qui, c'est quoi?

Miel Maya Honing asbl est une organisation non gouvernementale (ONG) agréée. Elle est active au Nord et au Sud. Au Sud, ses activités consistent en l'appui à des organisations apicoles du Mexique, d'Amérique Centrale et d'Afrique, sous la forme de projets de développement. Au Nord, elle sensibilise la population belge au commerce équitable du miel.

Ces activités sont financées par des subsides, par les dons des particuliers et par des recettes diverses (animations, livres et autres publications, abonnements au périodique). Maya Fair Trade scrifs, organisation liée à Miel Maya Honing asbl, contribue également au financement des projets au Mexique, en Amérique Centrale et en Afrique.

Maya Fair Trade scrifs (société coopérative à responsabilité limitée et à finalité sociale) a pour principale activité l'importation de miel du commerce équitable et sa commercialisation, soit en bocal, en seau, etc., soit au sein de produits composés, comme les bonbons au miel, les spéculoos, les pains d'épices, les nougats, etc. Elle est financièrement indépendante et ne perçoit aucun subside.

Miel Maya Honing asbl

L'équipe de Miel Maya Honing comprend : Laure Combeaud, Katleen Cuypers, Noémie El Agrebi, Benoît Olivier, Emilie Sainvitu.

Rue de Steppes 26 - B-4000 Liège (siège social)
T. 04 / 380 06 18 - F. 04 / 380 45 99
liege@maya.be - www.maya.be

Valkerijgang 26 - B-3000 Leuven
T. 016 / 22 91 80
leuven@maya.be - www.maya.be

Miel Maya Honing asbl est agréée pour délivrer des attestations fiscales, pour tout don d'au moins 40 € par an (versé en une ou plusieurs fois).
Compte bancaire : IBAN BE 91 3400 6533 3376, Code BIC : BBRUBEBB

Colophon

Secrétaire de rédaction : Noémie El Agrebi
Comité de rédaction : Laure Combeaud, Katleen Cuypers, Noémie El Agrebi, Benoît Olivier et Emilie Sainvitu.
Ont également collaboré à ce numéro : Camille Braun, Jean Grandjean, Isabelle Jemine, Maud Lacasse.

Conception : www.synthese.be
Impression : AZ PRINT
Imprimé à 1000 exemplaires sur papier 100% recyclé et blanchi sans chlore.
Encres d'origine végétale, biodégradables.

Crédit photographique : tous droits réservés pour Miel Maya Honing.
Auteurs : Anne-Christine Brouwers, Michel Dubois – CNCD-11.11.11, Isabelle Jemine, Benoît Olivier, Alexia van Innis.

Abonnement : 10 € par an (4 numéros)
Votre abonnement nous aide à continuer à publier ce Mayazine.
Compte bancaire IBAN BE 91 3400 6533 3376, Code BIC : BBRUBEBB, mention « abonnement Mayazine ».

Périodique édité avec le soutien de la DGD (Direction Générale du Développement).

Couverture

La coordinatrice d'Alianza del Crédito, Rosa Mejía, fait signer par Henry, gérant de la coopérative Adapic, un reçu pour la livraison du sucre (8/8/2013, Honduras).

Le Mayazine veut être attentif à la question du genre : nous n'oublions pas les nombreuses femmes qui participent à l'apiculture, même si nous écrivons « les apiculteurs » et non « les apicultrices ».

CARNET DE ROUTE HUMBLE DEVANT LES ABEILLES

Depuis un peu plus d'un an, MMH appuie un projet d'apiculture au Congo (RDC), à Luebo, dans le Kasai occidental. Ce projet consiste à améliorer la technique apicole dans une région où l'apiculture est pratiquée de manière traditionnelle. Le volet « formation » est donc primordial, ainsi que l'apprentissage à la fabrication de ruches adaptées, d'un modèle intermédiaire entre les ruches traditionnelles et les ruches modernes.

Isabelle Jemine¹

C E PROJET APICOLE s'inscrit dans une action globale développée dans cette région par l'association « Luebo-sur-Ourthe », créée récemment à Esneux, près de Liège. Une délégation de cette association s'est rendue sur place en octobre et a assisté à une formation en apiculture donnée par un technicien congolais, Abraham MUKUERI. Celui-ci a été formé par un autre projet apicole, dans le Bas-Congo, appuyé par l'Apefe² : on peut donc dire que ce projet est réussi, puisque les personnes formées au Bas-Congo sont à présent capables de retransmettre leur savoir à des candidats apiculteurs dans d'autres régions du pays.

Voici un extrait du récit de cette délégation : « Nous partons en file indienne vers l'endroit signalé. Trois kilomètres de marche environ : une petite montagne, un ruisseau, les plantations au milieu de la brousse. Nous y sommes. Avec les brins d'herbe, nous nouons le bas de nos pantalons. On allume les enfumoirs. L'arbre est déjà couché. Quelques coups de fumée dans le trou de vol pour calmer les abeilles... nous

approchons tous et cherchons une position stable sur la pente escarpée. En quelques coups de hache, le nid est ouvert : un magnifique paquet d'abeilles s'est rassemblé auprès de six beaux rayons. Abraham coupe le premier en expliquant posément. Puis il passe le couteau à un élève, un autre apprête une barrette, y attache le rayon avec des brins d'herbe. Chacun à son tour prend son rôle...

Abraham prend même les abeilles dans ses mains! « Quel est ton secret ? » « Il faut être humble devant les abeilles ». Abraham donne confiance. Un petit coup d'humidificateur pour assurer encore plus la sérénité des abeilles.

La ruchette est placée devant le trou d'envol. Déjà plusieurs rayons sont découpés, remis dans la ruchette dans le même ordre. Abraham plonge à main nue dans le paquet d'abeilles, guide la main de Théophile, qui l'imité sans hésiter.

La fumée pousse les abeilles vers la ruchette. Nous guetons un changement de mouvement, une légère excitation : en une fraction de seconde,



Abraham examine un rayon de miel avec Marceline, apprenante et seule femme du projet apicole (Tshibuabua, Luebo, RDC; 15/10/2013).

Théophile repère la reine, Abraham l'attrape... applaudissements ! Une fois marquée, elle est déposée dans la ruchette et très vite toutes les abeilles l'auront rejointe sans plus aucune intervention de notre part. On fixe une grille à reine, on lie le toit et voici la ruchette juchée sur la tête d'un apprenant. Nous repartons heureux et fiers.

L'après-midi nous disons au revoir à Abraham : il reviendra dans huit jours pour la deuxième partie de la formation. »

ÉDUCATION CRÉER DES PARTENARIATS EN BELGIQUE AUSSI.

« Partenariat » est un mot couramment utilisé dans le secteur des ONG. Les producteurs sont nos partenaires, nous créons avec eux des partenariats dans la durée. Dans nos activités en Belgique, en éducation, nous créons également de plus en plus de partenariats avec d'autres associations pour proposer aux élèves des projets diversifiés et dynamiques.

Katleen Cuypers et Emilie Sainvitu

EN BELGIQUE il existe une multitude d'associations qui travaillent dans les écoles, sur des thèmes divers et variés. Ces organisations proposent des animations, des formations ou encore des outils pédagogiques sur les thèmes qui leur sont propres. Souvent ces sujets sont en lien les uns avec les autres mais ce n'est pas toujours suffisamment exploité au sein des écoles.

Nous travaillons donc régulièrement dans des écoles où d'autres organisations sont également présentes. Dès lors pourquoi ne pas travailler ensemble de manière plus systématique pour établir une cohérence entre nos actions ? Ainsi nous pourrions montrer les liens qui existent entre l'environnement, les relations Nord-Sud, la solidarité, l'alimentation, le commerce local et j'en passe.

C'est pourquoi, avec d'autres associations, nous travaillons à l'élaboration de projets scolaires communs et proposons aux enseignants des projets qui traitent une même thématique sous différents angles. Ces collaborations apportent également une dynamique dans les écoles grâce à la diversité des méthodes

utilisées, des activités et des thèmes. Nous voulons également montrer aux jeunes que nous pouvons agir dans notre quotidien. Et ce, de multiples manières via des petits gestes tout au long de la journée.

Concrètement, en Wallonie nous travaillons régulièrement avec le CNCD-11 11 11, Latitude Jeunes, le CRIE de Liège, Autre Terre et plus récemment avec Entraide et Fraternité. Cette année nous travaillons sur la thématique de l'alimentation dans le cadre du projet Tempo Color Primaire, et ce, du point de vue de la santé (L.J.), des produits(CRIE), de la mondialisation (CNCD) et du commerce équitable (MMH). Ainsi les jeunes ont un aperçu général de la thématique et peuvent choisir la manière dont ils désirent agir sur celle-ci.

En Flandre, nous travaillons avec Oxfam-Wereldwinkels, Vredeseilanden, FairTradeGemeente, etc. Ensemble, nous réalisons, par exemple, un projet sur le commerce équitable dans les écoles primaires et secondaires de Louvain. Les écoles participantes recevront de la Ville, à la fin du projet, le titre de « DEZE SCHOOL MEENT HET », lors d'une cérémonie.



DOSSIER QUELS SYSTÈMES DE CRÉDIT POUR LES ORGANISATIONS APICOLES ?

Quel paradoxe ! en juin 2013, 245 milliards d'Euros dormaient sur les comptes d'épargne en Belgique, avec un taux annuel de base de 0,5%... Au Guatemala et au Honduras, un paysan qui veut investir dans sa parcelle de café ou dans ses ruches sera heureux d'obtenir un prêt bancaire à un taux annuel de 30%... Un cadeau, en comparaison avec les taux pratiqués sur le marché informel, qui tournent autour de 6%... par mois !

Benoît Olivier

LES BESOINS en financement des organisations apicoles et de leurs membres sont nombreux et bien réels : sans solution adaptée, ces besoins restent insatisfaits et l'activité productive ne décolle pas, car elle reste limitée aux moyens financiers dont disposent les producteurs, des petits paysans.

Du côté de l'organisation, les besoins les plus urgents concernent le fonds de roulement pour l'achat du miel aux membres affiliés à la coopérative : le cycle de vente est souvent très long, sur le marché local¹, et le producteur ne peut pas attendre plusieurs mois pour être payé de sa récolte. Si la coopérative ne dispose pas de réserves suffisantes pour lui acheter son miel, il risque, par nécessité, de le vendre à un intermédiaire quelconque, même si le prix proposé est inférieur.

Les besoins en financement concernent également les investissements, qu'il s'agisse d'équipements apicoles, centralisés ou mis à la disposition des membres, tels que gaufreuse (pour la cire), atelier de menuiserie (pour la fabrication des ruches), extracteur, maturateur, doseuse, etc. Côté bâtiment, le renforcement des normes sanitaires impose souvent



Apiculteurs inspectant les ruches, 2010, Honduras.

des travaux importants pour obtenir la certification de l'entrepôt.

Les apiculteurs, quant à eux, doivent acheter du petit matériel (enfumoir, lève-cadre, voile, gants, bidons etc.), de la cire pour renouveler leurs cadres, du sucre pour nourrir leurs abeilles en hiver, des traitements (bio chez nos partenaires) pour lutter contre le varroa etc. Leurs investissements concernent essentiellement les ruches (dont la durée de vie moyenne tourne autour de 5 ans) et le matériel d'extraction et de filtration du miel. Les contrôles sanitaires devenant de plus en plus exigeants, ils doivent souvent disposer également de leur propre salle d'extraction. Tout cela

sans oublier les besoins personnels : le moindre accident de santé risque de mettre en péril le fragile équilibre financier du producteur...

Les solutions pour satisfaire ces besoins sont quasiment inexistantes. Le système bancaire classique exige des garanties et, même dans ce cas, les taux d'intérêt sont prohibitifs, ce qui décourage toute tentative d'investissement. Les producteurs ne s'endettent donc qu'en cas d'extrême nécessité, à des taux usuriers. Dans ces conditions, emprunter est, pour eux, un synonyme de « problème » et non un moyen de développer une activité économique.

¹ « Cette école participe au commerce équitable ».

¹ Voir le dossier précédent, n°28 : « Vendre sur le marché local ou exporter ? »

Les solutions apportées par Maya

Dans le cadre du commerce équitable, tel qu'il est pratiqué par Maya Fair Trade, les organisations de producteurs peuvent bénéficier d'un acompte, ce qui leur permet de payer leurs membres au comptant, au moins pour une grande partie du prix de leur produit (60%)¹. Ceci résout, en partie du moins, le problème du fonds de roulement. Outre un prix avantageux, les organisations bénéficient d'une prime Fair Trade, de 200 dollars/tonne de miel, ce qui représente 4.000 dollars pour un conteneur de 20 tonnes. Cette prime peut servir à financer des équipements collectifs pour les apiculteurs.

Mais ceci reste insuffisant, et est de toutes façons inaccessible pour les organisations qui ne sont pas dans le commerce équitable et vendent leur miel sur le marché local. Pour celles-ci, Miel Maya Honing recourt à différentes solutions.

Dans le cadre des projets, dans certains cas, nous transférons à notre partenaire, au cours du premier trimestre, la quasi-totalité du budget de l'année, ce qui lui permet de disposer ainsi d'un fonds de roulement pour l'achat du miel (la récolte a lieu, en général, en mars-avril). Le mécanisme le plus utilisé et qui rencontre beaucoup de succès auprès des organisations consiste à les doter d'un fonds rotatif pour l'achat de petit matériel et de fournitures.

Grâce à ce fonds, l'organisation va pouvoir créer un magasin apicole qui offrira les avantages suivants :

- L'apiculteur ne doit plus voyager jusqu'à la ville voisine pour se procurer ces fournitures ; si nécessaire, il peut les acheter à crédit à sa coopérative et la rembourser lors de la récolte ;
- Ces fournitures sont achetées au prix de gros : l'organisation procède par appels d'offre et recherche le meilleur rapport qualité/prix ;

- L'organisation contrôle les inputs utilisés par ses membres, particulièrement la cire, l'alimentation des abeilles et les traitements des maladies, ce qui lui permet d'assurer un meilleur contrôle de la qualité du miel ;
- La marge prise par le magasin apicole permet de développer cet outil ;
- Bien géré, ce magasin apicole maintient, voire augmente, son capital d'année en année, ce qui contribue à capitaliser l'organisation elle-même et lui facilite la demande de crédits pour d'autres besoins.

Pour toutes les autres situations, MMH doit recourir à des prêts financés par des particuliers ou par des organisations spécialisées en micro-crédit. Malheureusement, la plupart de celles-ci exigent des garanties, demandent un taux d'intérêt en devise forte (dollar ou Euro) et, bien souvent, imposent un montant minimum, 30.000 dollars ou plus...



Apiculteurs inspectant les ruches, 2010, Honduras.

Une solution originale : La Alianza de Crédito Apicola del Occidente de Honduras

Beaucoup d'apiculteurs au Honduras, de même qu'au Guatemala et au Chiapas, sont d'abord des producteurs de café, qu'ils cultivent sur des parcelles d'un à deux hectares. Le café et le miel constituent une bonne combinaison. Malheureusement, ces dernières années, les caféiers sont atteints par la rouille, une maladie due à un champignon qui provoque la pourriture des baies. Les pertes de récolte, en moyenne de 40%, peuvent atteindre 80%.¹ Les plants atteints doivent être remplacés par de nouveaux plants, qui ne seront rentables qu'après 4 ans... Cette situation est catastrophique, car la perte de revenus va épuiser les réserves des producteurs et mettre en péril, par ricochet, leurs autres activités, telles que l'apiculture.

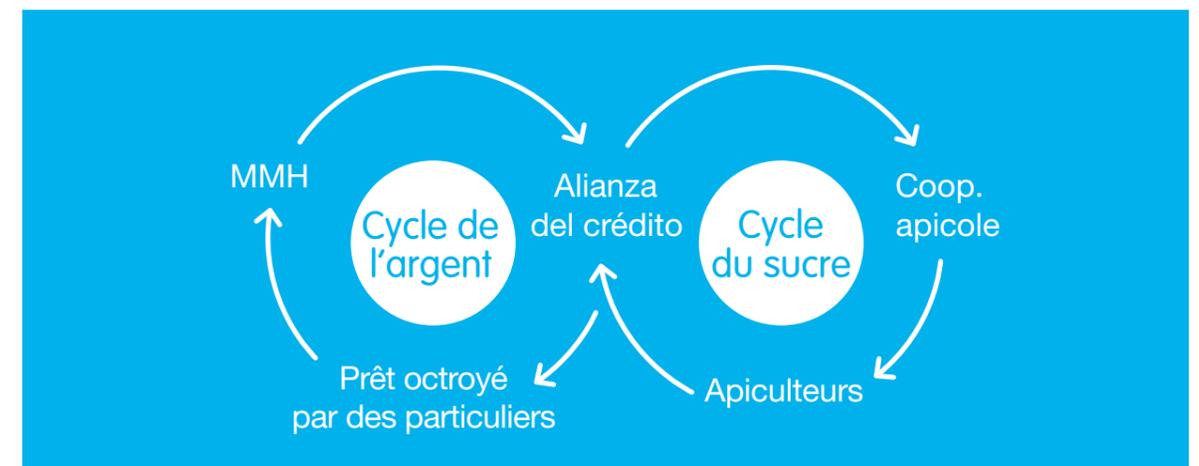
Le principal contrecoup, pour l'apiculture, réside dans l'alimentation des abeilles pendant l'hivernage. Si l'apiculteur leur retire les réserves (le miel) qu'elles ont constituées pour affronter l'hivernage, il faut bien remplacer celles-ci par autre chose, c'est-à-dire par du sucre. Le nourrissage avec du sucre s'arrête peu avant la reprise de la floraison. Sans argent, pas de sucre et, sans sucre, les abeilles ne passeront pas l'hiver (ou la saison des pluies, au Honduras).

La solution élaborée pour cinq organisations apicoles de l'ouest du Honduras a consisté en un prêt de 31.500 dollars, octroyé en août de cette année à une association de fait créée pour la circonstance, Alianza del Crédito Apicola. Ce prêt a permis d'acheter un peu plus de 30 tonnes de sucre (792 quintaux), immédiatement réparties entre les 300 apiculteurs de ces organisations.

Le système de crédit mis en place se base sur les principes suivants :

- L'association de fait, Alianza del Crédito, prête du sucre, pas de l'argent ;
- L'achat collectif permet de réaliser un gain sur le prix du sucre (7% cette année) ;
- Alianza del Crédito ne fait pas de prêts individuels : les organisations apicoles sont responsables du remboursement et s'engagent pour leurs membres (elles signent un contrat avec Alianza del Crédito) ;
- Au moment de la récolte, les apiculteurs paient un intérêt de 15% (annuel) à l'organisation dont ils sont membres ;
- Les organisations remboursent Alianza del Crédito chaque année, en argent, dès que la récolte est finie, et paient 10% d'intérêt : elles gardent donc une marge de 5% ;

- Chaque année, en mai, Alianza del Crédito paie aux prêteurs (belges et hollandais) un intérêt, variable, sur les sommes prêtées,² car le montant de ces intérêts en Euros dépend des cours de change ; le capital reste sur le compte d'Alianza del Crédito pour financer le cycle suivant, qui commencera deux à trois mois plus tard ; le capital ne sera remboursé par Alianza del Crédito que dans quatre ans ;
- L'intérêt payé aux prêteurs est calculé après une déduction pour la constitution d'une provision, destinée à couvrir les risques de change et de non remboursement ;
- Les transferts de fonds transitent par MMH, ce qui permet d'inscrire ce système non dans une relation personnelle mais dans un contrat entre des organisations honduriennes et une ONG belge ;
- Miel Maya Honing asbl ne donne aucune garantie sur le remboursement mais rémunère les deux personnes qui, sur place, effectuent le suivi au sein de Alianza del Crédito (un peu plus de 2.000 Euros/an).



¹ Voir www.cirad.fr ² Ces sommes ont été prêtées par neuf personnes, des particuliers belges et hollandais.

¹ Voir dossier n°23 sur le commerce équitable du miel.

Le point crucial du système consiste, bien sûr, dans la garantie donnée aux particuliers qui ont prêté l'argent. Cette garantie a été donnée par le concepteur du système, Piet, un ex-coopérant de l'ONG Volens, qui a vécu trois ans au Honduras et nous a aidés, en 2010, à identifier nos partenaires honduriens. C'est lui qui a contacté les prêteurs et les a convaincus de participer à ce système de crédit.

Voici comment Piet s'est adressé aux prêteurs :

« Pendant les années où j'ai vécu au Honduras, j'ai prêté personnellement 15.000 Euros à une vingtaine de personnes en tout, pour toutes sortes de besoins. Tous ces prêts (intérêts compris) m'ont été remboursés jusqu'au dernier centime. Les seules personnes qui m'ont causé des problèmes étaient des personnes relativement aisées qui estimaient que je n'avais pas besoin de récupérer mon argent. Heureusement, cela ne s'est produit que deux fois, pour de petits montants.

« Ceux qui étaient vraiment pauvres ont toujours remboursé... Grâce au contrôle fait sur place par deux personnes indépendantes, à une information transparente entre les organisations, l'établissement d'une liste noire (les apiculteurs qui ne sont pas en ordre de cotisation envers leur organisation n'ont pas droit à un prêt, par ex.), à la constitution d'une provision et à la collaboration avec MMH, le dispositif de suivi est bien au point. »

Mais si jamais un problème devait survenir, c'est Piet lui-même qui assurera le remboursement.

COMMERCE ÉQUITABLE CAMPAGNE SOS FAIM « ON NE JOUE PAS AVEC LA NOURRITURE »

L'ONG SOS Faim, soutenue par un grand nombre d'autres associations, a lancé la campagne « on ne joue pas avec la nourriture ! Stop à la spéculation sur les matières premières agricoles et sur les terres ». De quoi s'agit-il ?

Camille Braun

Systèmes de crédit et coopération au développement en Belgique

Il existe en Belgique un acteur spécialisé dans le crédit aux populations du Sud, la société coopérative Alterfin. Créée en 1994, elle est issue d'une collaboration entre des ONG et des banques. Alterfin compte parmi ses coopérateurs plus de 3.800 particuliers, des organisations sociales (comme la Fondation Damien, SOS Faim, le Réseau Financement Alternatif, Entraide et Fraternité, les Magasins du Monde Oxfam) et quelques entreprises.

Elle octroie des prêts à des organisations de commerce équitable ainsi qu'à des institutions de microfinance (IMF). Les IMF offrent de très petits prêts à des personnes à faibles revenus qui n'ont

pas accès, ou difficilement, au secteur financier formel. Elles recourent notamment aux prêts de groupe ou à l'épargne obligatoire pour réduire le besoin de garanties matérielles. Les services des IMF ne se limitent pas au crédit, mais proposent aussi des comptes d'épargne, des assurances, des services de paiements, etc.

Alterfin a fondé l'asbl Fonds de Garantie Alterfin en collaboration avec 11.11.11, la banque Mercator, Oxfam Solidarité, la banque Triodos, Vredeseilanden et SOS-Faim. Son objectif est de rassembler des fonds qui peuvent être employés comme garantie pour les partenaires du Sud plus faibles qui ne disposent

pas de cautions suffisantes. De cette manière, Alterfin peut poursuivre sa mission sociale sans mettre en danger sa situation financière. Les moyens du Fonds de Garantie peuvent aussi servir à financer l'assistance technique de nos partenaires. Ce fonds est, contrairement à la coopérative, alimenté par des dons, principalement de coopérateur (ces dons ne bénéficient pas d'une exonération fiscale). Depuis fin 2012, le Fonds de Garantie dispose de près de 1,4 million d'euros et garantit presque 1,2 million d'euros de financements de la coopérative Alterfin. Le fonds porte une attention particulière aux partenaires africains.

(d'après www.alterfin.be)

CETTE CAMPAGNE dénonce le rôle des banques¹ dans la spéculation sur les matières premières agricoles. Elle part du constat que les mesures de régulation, qui permettaient auparavant une relative stabilité des prix agricoles mondiaux, ont été assouplies ces dernières années, entraînant une extrême volatilité des prix.

Les marchés à terme permettent aux agriculteurs de se protéger de la fluctuation des prix en établissant à l'avance un contrat fixant le prix et la date de livraison des récoltes futures. La spéculation a toujours existé sur les marchés à terme. Le problème, c'est que la part de la spéculation est passée de 12% en 1996 à 61% en 2011.² Les spéculateurs deviennent donc majoritaires sur les marchés à terme et ont de plus en plus d'influence.

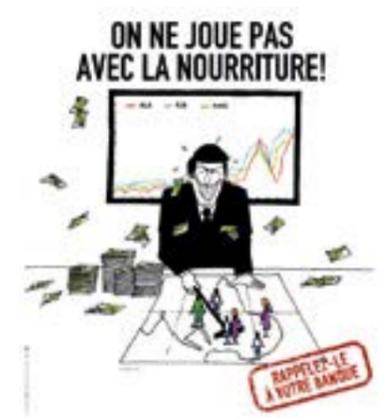
Quelles en sont les conséquences ? D'une part, les agriculteurs, les denrées agricoles et la terre deviennent des outils au service de stratégies d'investissement exclusivement financières. D'autre part, ces pratiques spéculatives conduisent à la hausse des prix des matières premières agricoles, ce qui menace

la sécurité alimentaire des plus pauvres.³ En effet, la plupart des PMA⁴ sont des importateurs nets de produits alimentaires.

Un ménage d'un pays industrialisé dépense en moyenne 15% de son budget mensuel pour s'alimenter, alors que dans un PED⁵ la moyenne est de 70%⁶ ! L'envolée des prix agricoles frappe donc principalement les plus démunis, qui ne pourront plus acheter des denrées alimentaires.

Dans ce système dominé par la spéculation et le profit à tout prix, les conditions de travail et de production deviennent déplorables et le consommateur ignore généralement la provenance et les conditions de production de ce qu'il achète. Il devient donc urgent de réguler les marchés internationaux et de soutenir ces petits producteurs « positionnés sur des marchés locaux limités et soumis aux aléas du cours des matières premières ».

En offrant une plus grande transparence sur le circuit de production, en développant des coopératives et des réseaux de producteurs autonomes ainsi que des réseaux de distributeurs, le commerce équitable,



© www.onnejouepasaveclanourriture.org

grâce à la charte qu'il s'impose, permet de limiter ces effets du marché traditionnel.⁷

Le commerce équitable offre une série de garanties comme un prix minimum, un préfinancement, des relations commerciales durables et une diminution du nombre d'intermédiaires.

En plus de ces garanties, les organisations qui œuvrent dans le commerce équitable mènent des campagnes de sensibilisation auprès des consommateurs et des décideurs politiques, visant à les responsabiliser.

¹ Retrouvez l'étude complète <http://www.onnejouepasaveclanourriture.org/etude> ² www.onnejouepasaveclanourriture.org/quel-est-le-probleme

³ <http://www.fao.org/docrep/013/am053f/am053f00.pdf> ⁴ PMA = Pays Moins Avancé ⁵ PED = Pays En voie de Développement

⁶ Vidéo « spéculation sur les denrées alimentaires: pourquoi ? qui ? comment ? » consulté sur <http://vimeo.com/30374003> ⁷ Guillemette Lauters, « objectifs et fonctionnement du commerce équitable » consulté sur <http://www.aedev.org/spip.php?article704>

NOUVELLES & AGENDA

Chers lecteurs, chers sympathisants,

Suite à une enquête réalisée auprès d'un segment représentatif de nos lecteurs, nous avons eu confirmation que les lecteurs de notre Mayazine sont prioritairement nos fidèles sympathisants ainsi que les professionnels du commerce équitable, de l'apiculture et du développement Nord-Sud.

C'est pourquoi Miel Maya Honing vous présentera, dès mars prochain, une toute nouvelle version semestrielle de notre Mayazine, dans la continuité graphique du précédent mais avec un contenu plus approfondi.

Nous vous souhaitons une bonne lecture présente et future et sommes à votre disposition pour toute remarque ou suggestion.

L'équipe de Miel Maya Honing.



Petit déjeuner du commerce équitable :

Dimanche 26 janvier 2014
de 8h30 à 11h,
Château de Brunsode, Tilff.
Réservation souhaitée
avant le 20 janvier 2014

Contacts :
C.Collinet : 04/388.20.55
mlet@skynet.be
Opération 11 11 11 :
F. Hindryckx : 04/380.20.84
franz.hindryckx@skynet.be

Bon vent à Katleen....

Début novembre, j'ai quitté Miel Maya Honing pour un nouveau défi : coordonner les projets de l'ONG AZV. J'y suis chargée de projets pour le Burundi ainsi que les projets touchant à la psychiatrie. Ma première mission à Bujumbura aura lieu le 1 décembre de cette année !

Grâce à l'expérience acquise chez Miel Maya Honing, je pars avec un bon bagage. Le regard que je porte sur mon travail passé est celui de la satisfaction sur ce qui fut réalisé, sur les nombreuses collaborations avec les écoles, avec le personnel d'autres ONG comme OWW, l'échevinat des relations internationales, etc.



Participante au congrès signant le mémorandum, 10/11/2013, Louvain la Neuve.

Become, le 2° congrès européen d'apiculture, s'est tenu du 9 au 11 novembre 2013 et nous y étions pour représenter conjointement Miel Maya Honing ainsi que BNNS, le réseau international d'apiculture pour le développement !

Pour ses 30 ans d'activités, le CARI a organisé ce Congrès à Louvain-La-Neuve. Ce grand rassemblement a permis aux apiculteurs de toute l'Europe de se retrouver et nous a permis de les sensibiliser à nos projets apicoles dans les pays en développement.

D'ICI, DE LÀ DIMINUTION DU BUDGET DE LA COOPÉRATION

Depuis quelques années déjà, le budget alloué à la coopération belge au développement diminue, et ce, d'année en année. En 2011, l'accord gouvernemental stipulait pourtant que les budgets seraient gelés de 2012 à 2014.

Emilie Sainvitu

OR, SUR TROIS ANS, de 2011 à 2013, la diminution s'élève à au moins 627 millions EUR, soit près de 22% du budget promis. A l'heure actuelle, ce budget représente moins de 0,5% du PIB, alors qu'en 2002 la Belgique s'était engagée à consacrer au moins 0,7% de son PIB à la coopération pour 2010. Les temps de crise que nous connaissons pourraient expliquer cette diminution : cependant, le budget de la coopération est le seul à connaître une telle diminution.



Manifestation contre les restrictions budgétaires, 10 octobre 2013, Bruxelles.

Ces modifications budgétaires mettent en péril les populations les plus vulnérables de la planète. En ce qui concerne les ONG belges, une réduction de près de 10 millions a été annoncée pour 2013, tandis que l'avenir reste incertain pour les programmes triennaux 2014-16 qu'elles viennent de soumettre au Ministre. Comment les ONG peuvent-elles réaliser un travail efficace sur le long terme si elles ne sont pas assurées de disposer d'un budget constant ? Comment peuvent-elles s'engager avec leurs partenaires pour travailler avec eux pour les trois prochaines années ?

Face à ces constats, des ONG belges se sont mobilisées pour se faire entendre et demander des

choses très concrètes au gouvernement. Le jeudi 10 octobre, une manifestation a été organisée devant le cabinet du ministre du budget, à Bruxelles. Sous l'impulsion du CNCD, de 11.11.11 vzw, d'Acodex et NGO-Federatie, elles ont demandé au gouvernement fédéral :

- de ne pas faire d'économies supplémentaires sur le budget 2013 de la coopération au développement ;
- d'établir un budget 2014 définitif dans le respect de l'accord de coalition de 2011.

Une seconde interpellation a eu lieu le même jour à Liège, lors de la conférence du Ministre J.P Labille à l'Université. Des ONG dont MMH ont posé au ministre les questions

suivantes : « Monsieur le ministre : pouvez-vous vous engager à ne pas faire d'autres économies en 2013 que celles décidées en juillet, à savoir 220 millions € ? Vous engagez-vous à établir un budget 2014 respectant l'accord de coalition de 2011, selon lequel le budget de la coopération serait gelé, et non diminué, entre 2011 et 2014 ? Vous engagez-vous à ce que les coupes décidées pour 2014 n'affectent pas les programmes des ONG, notamment ceux qui ont été soumis à votre administration pour la période 2014-2016 ? ». La réponse du ministre est restée assez vague, il s'est néanmoins engagé à faire son maximum pour maintenir le budget et atteindre, à moyen terme, les 0,7% du PIB.

DONS

Miel Maya Honing asbl est agréée pour délivrer des attestations fiscales, pour tout don d'au moins 40€ par an (versé en une ou plusieurs fois).

**Compte bancaire :
IBAN BE 91 3400 6533 3376
Code BIC : BBRUBEBB**

Pour tout versement de 40€, vous recevrez une attestation fiscale qui vous permettra de déduire votre don de vos revenus: c'est votre avantage fiscal.

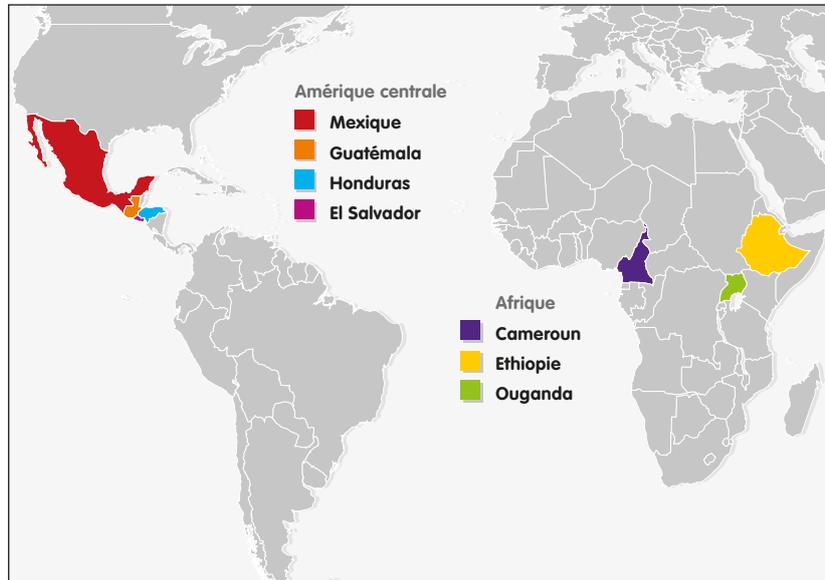
Vous contribuerez ainsi au financement de nos projets au Mexique, en Amérique centrale et en Afrique. Les projets en Amérique latine sont cofinancés par la Coopération belge (DGD) dans le cadre de notre Programme 2011-2013. L'objectif global de ce Programme est formulé comme suit : Au Sud, l'apiculture contribue au développement durable (économique, social et environnemental) d'organisations apicoles à finalité sociale issues de communautés paysannes marginalisées. Au Nord, le consommateur contribue au développement durable en adhérant au commerce équitable et en adaptant son comportement en conséquence. Il en partage les valeurs, qui lui sont également bénéfiques notamment sur le plan de l'environnement. De cette façon s'établit une relation mutuelle, équitable et respectueuse entre le producteur du Sud et le consommateur du Nord.

Art. 4 Loi 8.12.92 – Arr. Min. 18.03.93. Miel Maya Honing asbl gère de manière autonome une base de données automatisée afin d'enregistrer les données concernant la gestion des relations avec ses donateurs et sympathisants. Vous avez le droit de demander toutes les données vous concernant et de les faire modifier le cas échéant.



NOS PARTENAIRES

Les partenaires de Miel Maya Honing asbl sont des organisations apicoles du Sud, issues de communautés paysannes marginalisées et fonctionnant sur le mode des coopératives. Ces organisations sont situées dans les sept pays indiqués dans la carte ci-dessous. Elles rassemblent 900 apiculteurs, soit, avec leurs familles, plus de 5.000 personnes.



CEUX QUI CULTIVENT SONT AUSSI CEUX QUI MEURENT DE FAIM

DUR À AVALER, NON ?



**Pour nourrir la planète,
soutenons les paysans du Sud.**
BE30-0000-0000-1111

